



Ville de

Châtel-St-Denis

Avenue de la Gare 33 – Case postale 396 – 1618 Châtel-St-Denis

Message no 57 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Patinoire des Paccots – Etude relative à l'assainissement des vestiaires – Crédit d'investissement de 312 500 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 57 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 312 500 francs destiné à l'étude de l'assainissement des vestiaires de la patinoire aux Paccots.

Préambule

Lors de la séance du jeudi 11 décembre 2014, le Conseil général a refusé le Message no 72 concernant la construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle buvette à la patinoire des Paccots. Les principales remarques étaient les suivantes:

- La forme de la toiture n'est pas adaptée aux Paccots.
- Le projet doit rester plus traditionnel, en harmonie avec les bâtiments existants.
- Le projet est coûteux.
- Le projet s'est vu reproché un manque de cohérence.
- Il a été demandé d'établir des priorités dans les investissements.
- Le loyer de la buvette devait être estimé.

Depuis cette date, le Conseil communal a étudié l'ensemble des travaux nécessaires aux infrastructures sportives et présenté les 15 250 000 francs de prévision lors d'une matinée organisée pour le Conseil général le 28 avril 2018. Par la suite, ces investissements ont été insérés dans la planification financière 2019-2023 qui a été présentée au Conseil général le mercredi 3 octobre 2018.

But de la dépense

Le montant de 312 500 francs concerne les honoraires qui serviront aux phases de projet, de demande d'autorisation et d'appel d'offres en entreprise générale pour les secteurs suivants:

- L'architecte
- L'ingénieur civil
- L'ingénieur électricien
- L'ingénieur chauffage et ventilation
- L'ingénieur sanitaire
- Le géomètre
- Le géologue
- L'expert en amiante
- L'expertise de la charpente existante

Le Conseil communal a mis en place une Commission des sports regroupant les sociétés sportives et les acteurs communaux. Quelques membres pourront intégrer la commission de bâtisse.

Une demande de subventionnement extraordinaire est également en cours de traitement auprès de la LORO-sport.

Plan de financement

Rubrique comptable 34.509.30

Coût total estimé à la charge de la Commune
A la charge du budget d'investissement annuel 2019.

CHF 312'500.00

Financé par un prélèvement à la réserve « infrastructures sportives » (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2019 sous la rubrique 99.482.67 et amortissement simultané par la rubrique 99.332.46.

Estimation des charges d'exploitation dès 2020

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement d'un crédit d'investissement de 312 500 francs destiné à l'étude de l'assainissement des vestiaires de la patinoire aux Paccots.

Châtel-St-Denis, novembre 2018

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté
Réserve « infrastructures sportives »

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

v u

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 57 du Conseil communal, du 6 novembre 2018
- le Rapport de la Commission financière

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 312 500 francs destiné à l'étude de l'assainissement des vestiaires de la patinoire aux Paccots.

Article 2

Cette étude sera financée par un prélèvement à la réserve « infrastructures sportives » et amortie simultanément.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire:

Le Président:

Nathalie Defferrard Crausaz

Daniel Jamain

Ville de Châtel-St-Denis

Evolution réserve pour infrastructures sportives rubrique passif du bilan - 282.55

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comotables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2018	Solde selon bilan	282.55						fr. 3'000'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement étude bâtiment multisports stade du Lussy		34.509.20	99.332.45	99.482.66	56	à voter le 12.12.2018	fr. -380'000.00
31.12.2019	Prélèvement pour financement étude assainissement vestiaires patinoire Paccots		34.509.30	99.332.46	99.482.67	57	à voter le 12.12.2018	fr. -312'500.00
31.12.2019	Solde calculé	282.55						fr. 2'307'500.00

Etabli le 29 octobre 2018 - chv